

Rapport public Parcoursup session 2025

UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV (35947)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV (35947)	Jury Formation Vétérinaire	Tous les candidats	5	29	6	6	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV (35947)	Jury Formation Vétérinaire	Tous les candidats	Féminin	25	6	6	3	100 %
			Masculin	4	0	0	0	0 %
			Total	29	6	6	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV (35947)	Jury Formation Vétérinaire	Tous les candidats	Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	12	1	1	0	0 %
				B	10	4	4	2	66,7 %
				TB	1	1	1	1	33,3 %
				Total	29	6	6	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Formation Vétérinaire - UniLaSalle Rouen - Formation Bac+6 - Bac STAV (35947)	Jury Formation Vétérinaire	Tous les candidats	En terminale	29	6	6	3	100 %
			Total	29	6	6	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Phase d'admissibilité : Résultats en maths, physique-chimie, SVT	Bulletins de notes et appréciations	Essentiel
	Phase d'admissibilité : Résultats dans les autres matières	Bulletins de notes et appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Phase d'admissibilité : Rigueur de la méthode de travail	Bulletins de notes, appréciations, fiche avenir	Important
	Phase d'admission : Vivacité d'esprit, capacité de synthèse et logique	Résultats obtenus aux épreuves du concours	Essentiel
Savoir-être	Phase d'admissibilité : Ouverture aux autres et curiosité	Lettre de motivation et "Activités et centres d'intérêt"	Important
	Phase d'admission : Interaction dans un groupe et capacités relationnelles dans le travail	Résultats des épreuves du concours	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Phase d'admissibilité : Intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle	Lettre de motivation et "Activités et centres d'intérêt"	Très important
	Phase d'admission : Adéquation avec la formation et la profession de vétérinaire	Résultats des épreuves du concours	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Phase d'admissibilité : Ouverture aux autres et prise d'initiatives	Lettre de motivation et "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

PHASE D'ADMISSIBILITE

- La motivation ou le projet d'orientation n'est pas démontré ou n'est pas en cohérence avec la formation.
- Le dossier n'est pas complet : certains champs ne sont pas renseignés.
- Le dossier scolaire est en deça des attendus ou en dessous de celui des autres candidats.

PHASE D'ADMISSION

- La motivation ou le projet d'orientation n'est pas démontré ou n'est pas en cohérence avec la formation.
- Le niveau des résultats du concours est en deça des attendus ou en dessous de celui des autres candidats.
- Le candidat admissible ne s'est pas présenté au concours.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Cette prise en compte n'a pas été effective.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection (phase d'admissibilité et phase d'admission) a été réalisée conformément aux articles R.812-52, R.812-53 et R.813-70-4 du code rural et de la pêche maritime.

La phase d'admissibilité visait à sélectionner les candidats ayant les hautes aptitudes académiques requises pour suivre la formation vétérinaire qui est une formation exigeante et longue. Ce travail a été réalisé en 2 étapes :

Une première sélection basée sur la note de dossier académique :

- Une note de dossier en-dessous de laquelle les dossiers académiques étaient jugés trop faibles/fragiles pour laisser les candidats concernés s'engager sur la voie de cette formation, a été établie ; les dossiers en-dessous ce seuil ont été écartés d'office ;
- Une note de dossier au-dessus de laquelle les dossiers académiques étaient jugés excellents, a été établie ; les dossiers au-dessus de ce seuil ont été considérés comme directement admissibles ;

Une seconde sélection basée sur la lecture du dossier, parmi les dossiers entre les deux seuils précédents et selon les critères suivants :

- Les résultats académiques [Critère essentiel] ;
- Les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : la rigueur de la méthode de travail [Important] ;
- Le savoir-être : l'ouverture aux autres [Critère important] ;
- La motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle [Critère très important] ;
- Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : ouverture aux autres - engagement dans des associations, des clubs ou dans des activités du lycée (sport, culture, solidarité...) [Critère complémentaire].

Les termes « essentiel », « très important », « important » et « complémentaire » correspondent à l'ordre décroissant d'importance.

A l'issue de ce second tri, la méthode d'identification des candidats admissibles puis la liste des admissibles ont été validées par le jury du concours d'admission. Ce jury a été nommé par le ministère de l'Agriculture sur proposition d'UniLaSalle. Il était présidé par un professeur des Écoles Nationales Vétérinaires, vice-présidé par un maître de conférences des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), et comprenait 2 vétérinaires en exercice, extérieurs à UniLaSalle, et 4 enseignants-chercheurs permanents d'UniLaSalle. Il avait pour rôle d'accompagner UniLaSalle et d'arbitrer les propositions faites tout au long du processus de recrutement.

Pour la phase d'admission, les candidats admissibles ont été convoqués par courriel aux épreuves du concours, en présentiel. Des sessions en distanciel ont été organisées selon les paramètres listés dans le règlement du concours. Sur la base des résultats aux épreuves du concours, le jury du concours d'admission a arrêté le classement individuel des admis, des candidats en liste complémentaire et de ceux qui n'ont pas été classés. Des procès-verbaux relatifs à chaque étape du processus de recrutement ont été rédigés et signés par le président du jury du concours d'admission.

La plateforme Parcoursup a communiqué les classements le 2 juin 2025.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'enseignement scientifique est incontournable et est la base des études vétérinaires. Par conséquent, pour candidater, les lycéens ont idéalement un excellent niveau dans les matières scientifiques. Nous leur conseillons un investissement important dans ces disciplines en classe de 1ère et de terminale. La réussite en école vétérinaire passe par un travail sérieux, rigoureux et régulier. Par ailleurs, nous soulignons l'importance de soigner la rédaction des "Activités et centres d'intérêt" et de la fiche "Projet de formation" qui permettent à l'établissement d'appréhender le niveau de réflexion et de discernement du candidat vis-à-vis de son projet professionnel."

Signature :

Valérie LEROUX,

Madame de l'établissement UniLaSalle Rouen